

## Communiqué de presse du CAD du 17/2/15

Le CAD a combattu, autant que ses moyens le lui permettent, un projet reniant orthogonalement la parole du Président de la République ainsi que du Parti Socialiste, et poursuivant scrupuleusement le travail de déconstruction sociale engagé sous la législature précédente. Collectif citoyen, le CAD est atterré de cette démonétarisation de la parole politique, qui a fait dans l'histoire le lit de tous les extrêmes.

Au lieu de songer aux mesures propres à endiguer la production d'environ 30.000 nouveaux chômeurs par mois, propres à inverser la courbe du chômage, le ministre de l'Economie a choisi de rester crispé sur un catalogue de mesures disparates, sans autres conséquences qu'un recul social en matière de droit du travail, et tellement peu crédible globalement qu'il a dû être imposé par la violence d'un article 49.3.

Même si nous saluons son engagement personnel, M. Macron est resté inflexible face à sa propre majorité. Inflexible face aux courants réalistes du PS. Inflexible face à la Mairie de Paris. Mais surtout inflexible face aux salariés dont 82% de ceux qui travaillent le dimanche disent qu'ils le vivent comme une contrainte, et qui pour 40%, de ce fait, sont confrontés à des difficultés de couple ou de famille (rapport Reynié 2009).

Le Ministre de l'Economie n'a pas craint, empruntant à M.Attali, pourtant non-élu, de mélanger de idées inabouties, sans rapport entre elles et ne dépendant même pas toutes de son ministère, pour les faire discuter dans des séances marathon, et les imposer à un Parlement sous saturation. En matière commerciale, cela s'appelle de la vente forcée. C'est illégal.

En matière d'emploi, le CAD avait publiquement défié M. Macron, ainsi que M. Gattaz, de démontrer que la dérégulation dominical créait UN SEUL emploi net : ce défi n'a jamais été relevé.

La grande distribution a déjà prévenu que la dérégulation du dimanche ne créant aucune croissance, elle n'entendait créer aucun emploi. Les grands magasins du boulevard Haussmann, dont la hausse de chiffre d'affaire est estimée à 10%, pourraient au mieux créer 2000 emplois. Mais combien de boutiques devront fermer, du fait de cette concurrence déloyale ? Combien d'autres vont devoir fermer aux Halles, sur lequel Unibail-Rodamco, par la voix de son PDG, réclame déjà la création d'une ZTI ?

Le CAD ne peut que prendre acte de cette nouvelle marche, forcée, vers l'établissement d'un monde toujours plus marchandisé, expression ultime des courants de pensée ultra-libéraux, et de politiques coupés du Peuple.

Mais pour sa part, le CAD continuera à défendre avec détermination, et avec tous les français de bonne volonté, cette liberté dominicale et sociale qu'est le repos hebdomadaire.

Paris, le 17 février 2015 à 17:15.

Jean DIONNOT

Président

Hélène BODENEZ

Vice président

Etienne NEUVILLE

Secrétaire Général